

HONORAIRES TRANSACTION TTC - A la charge de l'acquéreur (M.A.J le 23/12/2024)

Ventes classiques Locaux à usage d'habitation :	Mandat Exclusif	Mandat simple
< 180 000€	Forfait 11 000€	Forfait 10 000€
180 001€ à 1 000 000€	5,5%	5%
> 1 000 000€	5%	4,5%
Ventes classiques de Terrains à Bâtir	12%	10%
Commerces	12% (min forfaitaire 11 000€)	10% (min forfaitaire de 10 000€)
Garages/parkings	Forfait 5 000€	Forfait 4 000€
Ventes en viager et ventes interactives :		
< 180 000€	Forfait 12 000€	Forfait 11 000€
180 001€ à 1 000 000€	6,5%	6%
> 1 000 000€	5,5%	5%

Avis de valeur :

Maison ou appartementà partir de 250€ selon le bien
 Pour une mise à la vente par nos soins.....gratuit

Le pourcentage applicable au compromis est celui initialement prévu au mandat selon le barème ci-dessus.

Dans le cadre d'une vente en inter-cabinet avec un confrère, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détentrice du mandat de vente.